

*Uccle Une nouvelle demande de classement de la Villa du Puy Fleuri Le collège a décidé ce jeudi d'introduire auprès de la Région une demande de classement partielle de la Villa du Puy Fleuri, ce bâtiment remarquable de style Tudor, sis au 228 avenue Churchill, menacée par un projet immobilier ...*

Uccle

Une nouvelle demande de classement de la Villa du Puy Fleuri

Le collège a décidé ce jeudi d'introduire auprès de la Région une demande de classement partielle de la Villa du Puy Fleuri, ce bâtiment remarquable de style Tudor, sis au 228 avenue Churchill, menacée par un projet immobilier qui consiste en la construction de 19 appartements. "Nous avons fait suite à la demande du comité de quartier qui se bat pour conserver ce bâtiment exceptionnel. La demande de classement est partielle et consisterait en un classement de la façade avant, latérale, mais également de la toiture. Une demande de classement totale avait déjà été formulée il y a quelques années, mais la Région ne s'était pas prononcée dans les délais, bloquant ainsi le dossier" , a expliqué Marc Cools (MR), échevin de l'Urbanisme.

A. F.

La villa située avenue Churchill.